

Assemblée Générale "AMITIES TSIGANES"

Rapport moral: Jean Marie Morel

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille ce soir pour l'assemblée générale de notre association.

2017 à été pour Amitiés tsiganes, une année de stabilisation et de consolidation :

- Sur le plan associatif, nous avons travaillé régulièrement dans le cadre de nos instances associatives, Conseil d'administration et bureau, nous avons débattu, échangé, réglé quelques conflits, nous avons accueilli de nouveaux administrateurs et nous souhaitons en accueillir d'autres encore. Nous souhaitons notamment accentuer la présence dans notre travail associatif de représentants des gens du voyage et nous réfléchissons actuellement à la meilleure façon de procéder en ce domaine.
- Sur le plan culturel nous avons maintenu en 2017 notre activité d'animation culturelle menée par nos équipes et nous avons profité de nos nouveaux locaux pour conforter notre centre de documentation ou un énorme travail de compilation, de classement et d'organisation a été réalisé par une équipe de bénévoles. Merci infiniment à elles.
- Sur le plan financier, grâce au changement de cabinet comptable, grâce au travail continu de notre trésorier Gérard Houot, grâce à la rigueur de gestion de notre directeur nous terminons l'exercice 2017 avec un résultat financier positif. Nous disposons maintenant des outils de suivi financier qui nous permettent de suivre l'exécution de nos budgets et d'anticiper les difficultés. Il nous restera cependant à trouver avec les partenaires bancaires et avec nos financeurs les outils nous permettant de réduire nos fragilités en matière de trésorerie.
- Sur le plan de notre travail quotidien, avec le développement de notre activité dans de bonnes conditions, dans nos nouveaux locaux en Meurthe et Moselle, avec une équipe complétée et en partie renouvelée en Moselle.
- Sur le plan de la scolarisation, nous avons renouvelé en début d'année notre convention avec l'inspection académique de Meurthe et Moselle ce qui garantit pour les années à venir la continuité du travail en direction des enfants.

Cela nous permet d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonné et de nous préparer à travailler sur les futurs chantiers qui s'annoncent :

- **Le chantier ouvert par la loi de janvier 2017** qui dans son article 195 supprime le livret de circulation et la notion de commune de rattachement. Il s'agit là d'un progrès absolument décisif du principe républicain d'égalité, mais son application va nécessiter un travail considérable d'accompagnement, d'explications, de médiations auprès des gens du voyages mais aussi auprès des communes, des inter communalités et des CCAS.

- **Le chantier ouvert par l'élaboration des nouveaux schémas départementaux d'accueil des Gens du Voyage** en Moselle et en Meurthe et Moselle. Ces schémas ambitieux et porteurs d'exigences fortes d'Egalité, de Fraternité, de non discriminations reconnaissent notre association comme un acteur majeur de la démarche. Cela nous oblige à être à la hauteur de cette reconnaissance et nous demandera des efforts d'adaptation, de formation de nos équipes, de renouvellement de nos pratiques.
- **Le chantier de l'accompagnement vers la sédentarisation des familles** qui le souhaitent, chantier sur lequel nous intervenons depuis plusieurs années, avec des approches différentes en Moselle et en Meurthe et Moselle. Il nous semble nécessaire maintenant de faire le point sur nos actions en ce domaine, d'évaluer notre efficacité et de redéfinir avec nos financeurs donneurs d'ordres, nos compétences, nos technicités et à partir de là nos zones d'interventions.
- **Le chantier enfin de la lutte contre la fracture numérique**, que nous avons déjà entamé, pour lequel nous nous sommes dotés d'une salle de formation équipée du matériel informatique adéquat. Nous sommes conscients de la nécessité d'accentuer notre action pour accompagner les gens du voyage dans leur intégration dans une société où la dématérialisation des documents administratifs se fait très vite (trop vite peut être). Cela passe par la mise à disposition des outils numériques, par la formation adaptée des publics, cela passe aussi par l'école, et à cet effet les enseignants des classes mobiles qui travaillent avec nous, sont maintenant dotés du matériel informatique ordinateurs et tablettes nécessaires.

Vaste programme que tous ces chantiers, cela nécessitera de la part de nos militants associatifs, de la part de nos salariés des efforts d'implication, d'imagination, d'innovation, de formation, d'avance je les en remercie.

Mais pour être totalement efficace et opérationnel, ce programme nécessitera aussi l'engagement des pouvoirs publics à qui nous proposons d'engager le plus rapidement possible une réflexion sur la base de l'audit actuellement en cours dans le cadre du D.L.A.

Cette concertation pourrait selon nous se concrétiser sur chaque département par l'élaboration et la signature de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à Luc Bour pour le rapport d'activité